

M. STICK: Est-ce que le ministre peut dire au juste où en sont rendues les ententes avec Terre-Neuve au sujet des bases? Voudriez-vous faire une déclaration à ce sujet? Si vous ne le pouvez maintenant, peut-être le pourriez-vous plus tard.

L'hon. M. PEARSON: Je puis faire une déclaration préliminaire. C'est une question d'importance très considérable, surtout pour Terre-Neuve. La situation est que, lorsque Terre-Neuve est devenue province canadienne, notre pays a accepté les traités, arrangements et engagements qui avaient été conclus avant l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. Parmi ceux-là était l'accord conclu avec les États-Unis au sujet de bases. Nous sommes obligés, en vertu de la loi internationale, d'accepter les obligations de cet accord, même si le gouvernement canadien n'a pas participé à sa rédaction.

Nous avons eu avec les États-Unis, depuis quelque temps, des entretiens afin de décider s'il y aura des changements dans la situation par suite du fait que ces bases sont situées maintenant sur le sol canadien et non sur le sol de Terre-Neuve au même sens qu'elles l'étaient auparavant, et pour savoir si un changement dans la situation pourrait éventuellement justifier une modification de l'accord.

Ces entretiens se poursuivent depuis quelque temps déjà parce qu'il s'agit d'une question compliquée et très difficile. Elle a été soumise à l'avis de la Commission mixte de défense canado-américaine.

Cette commission s'est réunie à Montréal, il y a une couple de semaines; cette question a été discutée et des recommandations ont été faites aux deux gouvernements, et je suis maintenant en mesure d'exprimer notre satisfaction à ce sujet au nom du gouvernement canadien. Il sera peut-être nécessaire de consulter de nouveau les États-Unis sur un ou deux points de détail et d'en discuter, mais dans l'ensemble, nous croyons ces recommandations satisfaisantes.

M. STICK: Les négociations se poursuivent de façon satisfaisante?

L'hon. M. PEARSON: Oui.

M. FLEMING: Puis-je m'éloigner maintenant de Terre-Neuve? Le Ministre préférera peut-être ne pas répondre à ma question, mais je lui demanderai quels renseignements possède le Ministère relativement aux prétendues troupes soviétiques ou au personnel d'entraînement ou aux aviseurs qui sont en Chine et qui aident les armées du gouvernement communiste de Pei-Ping.

L'hon. M. PEARSON: Nous n'avons guère de renseignements en ce qui concerne la présence de troupes soviétiques, ou officiers soviétiques, ou techniciens soviétiques parmi les armées communistes qui ont fini par renverser le régime nationaliste sur ce continent. Il est hors de doute que ces armées communistes chinoises ont reçu l'aide des Soviets. Elles ont sans doute été grandement aidé aussi par les forces nationalistes. Je ne veux pas être mal compris en disant cela. Je veux dire qu'une grande partie de leur équipement appartenait auparavant aux forces nationalistes et les preuves démontrent,—le renseignement a été donné l'automne dernier aux Nations Unies—, que les forces communistes disposaient d'une variété d'armes japonaises, russes et américaines, de sorte qu'il ne peut être exact de dire que seule l'assistance militaire directe de la Russie a suffi pour décider de l'issue de ce conflit. C'est une question d'opinion, mais je ne crois pas que ce soit le cas.